

SUPPORTS À VÉLO

La CMCC met à la disposition de ses usagers des supports à vélo sur les autobus des dessertes interrégionales et urbaines.

Les supports à vélo peuvent transporter jusqu'à 3 bicyclettes.

Aucun frais supplémentaire n'est appliqué pour le transport de vélo.

Période de disponibilité des supports à vélo

Les supports à vélo sont disponibles du 1er mai au 31 octobre de chaque année.

Comment utiliser les supports à vélo ?

Embarquez votre vélo sur l'autobus

Attendez l'autobus à côté de votre vélo, pour être prêt rapidement à l'arrivée du véhicule. Assurez-vous d'avoir enlevé au préalable tous les accessoires qui ne sont pas fixés solidement sur le vélo, comme une bouteille d'eau, un sac, un cyclomètre, des articles placés dans le panier ou sur le porte-bagages, un siège pour enfant, etc.

Lorsque l'autobus s'arrête, assurez-vous d'être vu par le chauffeur, et indiquez-lui que vous désirez installer votre vélo sur le support.

Retirer le dispositif de verrouillage et remonter doucement le support jusqu'à ce qu'il soit à l'horizontale et réinstaller le dispositif de verrouillage.



SUPPORTS À VÉLO



Lorsque le support à vélo est levé et verrouillé, soulevez votre vélo et placez-le sur le support.



Ramenez et attachez fermement les sangles sur la barre transversale du vélo.

SUPPORTS À VÉLO

Le premier vélo doit être placé dans l'espace le plus près de l'autobus.

Débarquez votre vélo

Lorsque vous êtes à l'intérieur du véhicule, mentionnez au chauffeur l'endroit où vous désirez débarquer avec votre vélo.

Au moment de descendre de l'autobus, rappelez au chauffeur que vous vous apprêtez à retirer votre vélo du support.

Allez à l'avant du véhicule, retirer les sangles de la barre transversale de votre vélo.

S'il n'y a plus de vélo sur le support, retirer le dispositif de verrouillage et rabaissez doucement le support jusqu'à ce qu'il soit à la verticale et réinstaller le dispositif de verrouillage.

Éloignez-vous du véhicule et faites signe au chauffeur que vous avez bien retiré votre vélo et qu'il peut repartir.

Attendez que le véhicule soit parti pour traverser la route ou débiter votre parcours à vélo.

Restrictions

Vous pouvez utiliser les supports à vélo dans les limites des places disponibles.

La CMCC ne peut être tenue responsable de blessures corporelles liées à l'utilisation du support à vélo.

La CMCC ne peut être tenue responsable des dommages, vols ou pertes qui pourraient arriver au vélo ou à ses équipements lors de son transport, de son embarquement ou de son débarquement sur le support.

La CMCC ne peut être tenue responsable des inconforts causés aux personnes qui ne peuvent pas transporter leur vélo faute de place sur le support ou dans les cas où un véhicule de remplacement serait utilisé.

Il n'est pas permis de cadenasser le vélo au support.

L'utilisateur doit être en mesure d'embarquer son vélo sur le support de manière autonome. Le chauffeur n'est pas mandaté pour aider à l'embarquement et au débarquement des vélos.

Consignes de sécurité

Merci de respecter ces consignes de sécurité pour l'utilisation des supports à vélo :

Avoir au moins 16 ans ou être accompagné d'un adulte.

Ne pas tenter d'ajouter un 4^e vélo sur le support s'il contient déjà 3 vélos.

Seuls les vélos à 2 roues, non motorisés, sont acceptés. Il est formellement interdit de tenter d'utiliser le support à vélo pour le transport de vélo aux dimensions atypiques, monocycle, trottinette ou tricycle.